



MOTION DE REMERCIEMENTS AU COMITE AD HOC- UNJCI CHARGÉ DE CONVOQUER ET D'ORGANISER LE 12^e CONGRES ORDINAIRE DE L'UNJCI

Les journalistes professionnels membres de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), réunis au douzième congrès ordinaire électif de leur organisation, tenu les 6 et 7 juin 2026, à la Maison de la Presse d'Abidjan (MPA) :

- Considérant le blocage institutionnel constaté à l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) depuis le mois de Février 2026 ;
- Considérant la décision de justice du 17 avril 2026, instituant le Comité ad hoc ;
- Considérant le travail abattu par le comité ad hoc pour la résolution de la crise ;
- Considérant que le 12^e congrès de l'UNJCI a été ouvert, transparent et apaisé ;

1-Félicitent le comité ad hoc pour avoir parfaitement contribué à la résolution de la crise qui a longtemps paralysé leur organisation

2-Expriment leurs sincères remerciements ;

3-Exhortent les membres du comité ad hoc à continuer à œuvrer, par leur soutien et leur conseil, au rayonnement de l'UNJCI.

Fait à Abidjan, le 7 Juin 2026

LE CONGRES